

Assemblée parlementaire de la Francophonie, allocution de Steven Guilbeault, le 05/07/2008

Son Excellence, Monsieur Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie

Monsieur Guy Nzouba-Ndama, président de l'APF

Monsieur Michel Bissonnet, président de l'Assemblée nationale du Québec et premier vice-président de l'APF,

C'est un très grand plaisir pour moi d'être ici aujourd'hui, parmi vous, au sein de **l'Assemblée parlementaire de la Francophonie**, afin de vous parler d'un enjeu qui nous préoccupe toutes et tous de plus en plus, à savoir la question de l'environnement et du développement des sociétés.

Je suis honoré que vous ayez invité un représentant d'une organisation non-gouvernementale à venir vous présenter le point de vue de la société civile sur cet enjeu. Je me dois de noter le rôle accru que joue la société civile dans le cadre des grands débats internationaux, tant au niveau de rencontres comme celle du G8, attendue la semaine prochaine, que dans les forums des Nations Unies, comme la Convention sur les changements climatiques ou encore sur la diversité biologique.

J'ai d'ailleurs eu le privilège de m'adresser à deux reprises, au nom des ONG, à la plénière de la conférence des Parties des Nations Unies sur les changements climatiques, lors des rencontres de Montréal en 2005, et de Bali en décembre dernier.

Avant d'aller plus loin, on parle de plus en plus, depuis quelques années, du Développement durable. Mais de quoi parle-t-on? Est-ce que le concept présenté par Gro Harlem Brundland en 1988 est toujours le même aujourd'hui, a-t-il évolué au cours des deux dernières décennies? Est-ce que développement durable rime avec croissance durable, intégration de l'économie et de l'environnement? ou encore équilibre entre social, économie et environnement?

Pour qu'un développement **soit** durable **et** ait un sens pratique, l'intégrité écologique doit être une condition, le développement économique un moyen, le développement social et humain un objectif, et l'équité doit être à la fois une condition, un moyen et un objectif.

La perception du public face à l'enjeu du développement durable a évolué de façon significative au cours des dernières décennies.

Selon un sondage mondial mené l'an dernier par le Pew Research Center, on note une préoccupation croissante face aux problèmes de pollution, identifiée comme l'une des principales menaces mondiales. Cette tendance a été particulièrement marquée en Amérique Latine, en Europe, mais également au Japon et en Inde.

La **pollution** est perçue de plus en plus comme un frein au développement.

Au Canada, l'environnement est également l'une des deux principales préoccupations de la population et a même été **la** principale préoccupation depuis 2006. Elle est maintenant reléguée au deuxième rang derrière la question de l'augmentation du prix du pétrole.

Pourquoi cette prise de conscience? Peut-être parce que nous avons tous commencé à réaliser que l'environnement n'est pas cette chose éloignée et intangible que l'on visite le temps d'une excursion... Peut-être avons-nous pris conscience que la dégradation de notre environnement a des impacts tant sociaux qu'économiques?

Le prix Nobel de la paix, décerné l'an dernier au GIEC, a permis de mettre en lumière les liens entre environnement, développement et stabilité, tout comme le rapport Stern nous a mis en garde contre les impacts économiques catastrophiques d'un laisser-aller sur la question du climat.

Le scientifique de renom, James Hansen, de la NASA, qui en 1988 tirait déjà la sonnette d'alarme devant le Congrès américain sur la question des changements climatiques, déclarait encore récemment que les concentrations de CO₂ ne **devaient pas** excéder 350 ppm si l'on voulait éviter des changements climatiques catastrophiques, tel que précisé dans l'Article 2 de la CCNUCC.

Or nous avons déjà excédé ce taux, nous en sommes à 387 ppm. Il est cependant possible de revenir à des niveaux acceptables, notamment :

- a. en instaurant un moratoire sur le charbon dès aujourd'hui, et en l'éliminant à l'horizon 2020
- b. en stoppant la déforestation et en entreprenant vigoureusement le reboisement
- c. en changeant radicalement nos pratiques agricoles qui dénie aux sols leur rôle de puits de carbone

Certains pays africains se sont d'ailleurs avérés très actifs sur le front du reboisement; c'est le cas notamment du Niger. Il faut également rappeler que c'est à l'initiative de la kenyane Wangari Maathai, (Prix Nobel de la Paix 2004) que l'UNESCO a lancé l'année dernière la campagne : « Plantons pour la Planète », qui recense pour 2007 plus d'un milliard d'arbres plantés, dont une grande partie en Afrique.

La question de la production agricole et de la souveraineté alimentaire est une problématique commune et essentielle à tous les pays qui font partie de l'APF, mais la

récente crise alimentaire a mis en évidence à la fois la vulnérabilité de certains, et les limites des règles articulées par le GATT et l'OMC.

Sur la base de la théorie des avantages comparés, les autorités de ces pays ont été « guidées » et encouragées à délaisser la petite production alimentaire au profit des « cash crop ». À ce titre, l'exemple de la culture du coton au Mali est emblématique.

Cette crise alimentaire a également mis en lumière l'importance de choisir de vraies solutions aux problèmes environnementaux, pour éviter que le remède soit pire que la maladie.

L'ancien secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a d'ailleurs mis sur pied le projet « La prochaine révolution verte » pour l'Afrique, afin de souligner l'importance stratégique d'une plus grande sécurité alimentaire. Reste à savoir si la révolution va renouer avec la pratique qui consiste à faire des sols des puits de carbone.

Dans tous ces débats, que ce soit celui du climat, de la désertification ou encore de la diversité biologique, il ne faut pas perdre de vue le principe de nos responsabilités communes, mais différenciées.

À ce titre, j'aimerais souligner qu'en moyenne, un africain émet annuellement quelques 2 tonnes de CO₂, contre 8 tonnes pour un français, 12 pour un belge, et 20 tonnes pour un canadien.

Il existe d'ailleurs une croyance très répandue dans les pays du Nord selon laquelle les habitants des pays pauvres, du fait de leur style de vie et de leur utilisation des matières premières pour la production énergétique, seraient de plus grands pollueurs que ceux des pays du Nord.

Ce mythe a volé en éclats lorsque le réputé World Resource Institute a publié une étude, en mai dernier, démontrant que les Indiens, les Brésiliens et les Chinois arrivent en tête de liste en matière de comportement « vert », alors que les Français, les Canadiens et les Américains sont en queue de peloton.

Il ne s'agit pas ici de trouver des coupables et de les pointer du doigt, mais **seulement** de rétablir les faits. Le développement durable, c'est aussi une question de justice et d'équité.

Le choc pétrolier que nous vivons présentement a permis de constater à la fois notre dépendance éhontée à l'or noir, mais également la nécessité, pour des raisons tant sociales qu'économiques et écologiques, de se tourner vers les énergies renouvelables ainsi que la conservation et l'efficacité énergétique.

Bien sûr, les impacts humains de ce choc pétrolier ne sont pas négligeables et risquent de peser davantage avec le temps.

Nous sommes probablement **toutes et tous** coupables d'avoir laissé la situation évoluer ainsi. Après tout, nous connaissons depuis plus d'une décennie le lien entre l'utilisation de carburants fossiles et les changements climatiques, et plus d'un expert nous a mis en garde par le passé contre la fin de l'ère du pétrole à bas prix.

N'est-ce pas le Prince Yamani, Ministre du Pétrole pour l'Arabie Saoudite lors des chocs pétroliers des années 70, qui déclarait : « l'ère de pierre n'a pas pris fin parce que nous avons manqué de pierres, tout comme l'ère du pétrole ne prendra pas fin parce que nous manquerons de pétrole ».

L'ère du pétrole à bas prix est révolue, même s'il existe encore des réserves importantes, notamment au Canada dans les sables bitumineux, l'un des pétroles les plus polluants à extraire.

La prospérité des pays du Nord a reposé en grande partie, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, sur un baril de pétrole à faible coût. Imaginez un peu, lors de l'adoption du Protocole de Kyoto le 11 décembre 1997 : le baril de brut se vendait environ 20 \$. À peine 10 ans plus tard, il frôle la barre des 150 \$.

Aux États-Unis, le nombre de kilomètres parcourus par personne a diminué depuis le début de l'année, les ventes de véhicules utilitaires sport, longtemps l'emblème d'une Amérique prospère, sont aujourd'hui en chute libre, et les géants américains de l'automobile sont en déroute (certains évoquent même la faillite de General Motors).

En 1950, le président de GM déclarait que « ce qui est bon pour GM est bon pour l'Amérique ». De toute évidence, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Mais les choses peuvent changer plus rapidement qu'on ne le pense. Nous n'avons qu'à observer l'exemple de villes comme Londres ou Paris. Dans le cas de cette dernière, l'objectif est de réduire l'utilisation de la voiture de 40 % d'ici 2020. La ville de Bordeaux est devenue aujourd'hui un modèle de transport en commun mais également d'aménagement du territoire.

Le gouvernement du Québec, qui est d'ailleurs le seul à avoir embrassé les objectifs du Protocole de Kyoto en Amérique du Nord, s'est doté d'un plan d'action pour atteindre les objectifs du Protocole, et a mis en place une taxe sur le carbone qui servira à financer ce plan, à adopter les standards de la Californie en matière d'efficacité énergétique des véhicules, et travaille présentement à mettre sur pied un plan d'urgence pour pallier à la hausse du coût du pétrole par le transport en commun.

Selon les Nations-Unies, les investissements dans les énergies solaires, éoliennes et autres alternatives ont atteint 148 milliards de dollars en 2007, une augmentation de 60 % par rapport à l'année précédente. L'ONU parle même « d'une ruée vers l'or des énergies vertes ». De plus, les acquisitions de compagnies d'énergies renouvelables ont atteint 56 milliards de dollars durant la même période, ce qui fait dire à M. Achim Steiner, directeur du PNUE, que « les énergies propres ont maintenant atteint leur niveau de maturité auprès des investisseurs ».

Mais à l'heure de ces grands débats, où est la Francophonie ? Est-ce que sa voix se fait entendre sur la scène internationale comme nous entendons celle de l'Alliance des petits pays insulaires ou encore celle des Inuits du cercle polaire ?

Dans le cadre des négociations internationales sur les changements climatiques, nous nous trouvons présentement à un moment critique, dans la mesure où nous préparons la deuxième période d'engagement du Protocole de Kyoto et que ces négociations devront arriver à terme au cours des prochaines années.

Nous savons ce que veut l'Europe, qui s'est déjà engagée à réduire ses émissions de GES d'au moins 20 % d'ici 2020, nous savons ce que demandent les petits pays insulaires, et nous savons également que la position canadienne est calquée sur celle de George W. Bush. Mais quelle est la position de la Francophonie et surtout, se fait-elle entendre ?

Et pourtant, tous les États réunis ici, à **quelques** exceptions près, ont manifesté la volonté d'approfondir et d'intensifier l'effort international en cours visant à contrer les changements climatiques.

Tous les États réunis dans cette salle désirent, à **quelques** exceptions près, s'engager sur la voie de réduction plus importante des émissions de gaz à effet de serre des pays industrialisés.

Ils savent **que** - sur la base du principe de responsabilités communes, mais différenciées - tous doivent faire leur **juste** part pour contrer la menace des changements climatiques.

Ils sont conscients des impacts de ces derniers sur la vie et le bien-être de leur population et souhaitent de **vigoureuses** mesures de soutien pour venir en aide aux pays les moins avancés.

Toutes les parties prenantes à cette Conférence souhaitent **l'essor** du nouveau marché du carbone. Elles souhaitent procurer à leurs entreprises une certitude quant à la poursuite de ce marché au-delà du 31 décembre 2012, de manière à assurer un environnement d'affaires prévisible et stable.

Et tous soutiennent également **l'accélération** des transferts technologiques vers les pays en développement, de même que le **succès** et **l'amélioration** du mécanisme de développement propre.

Nous tous, à **quelques** exceptions près, reconnaissons que le Protocole de Kyoto représente le **seul** instrument international, la **seule** plateforme d'action sur laquelle repose - en fragile équilibre - la première réponse de la communauté des peuples de la Terre à la plus grande menace pesant sur l'Humanité.

Pourtant, ce front qui unit la Francophonie se fait trop peu entendre sur la scène internationale.

J'aimerais vous soumettre l'idée, et même me permettre d'insister sur son importance pour la Francophonie, d'investir ce créneau qu'est l'organisation de l'action des États francophones.

Prenons exemple sur l'Alliance des petits pays insulaires dont je parlais plus tôt, ces pays ne sont **ni** nombreux **ni** de grandes puissances économiques mondiales. Et pourtant, qui n'a pas entendu parler des populations des îles Tuvalu ou des Îles Marshall, victimes de l'augmentation du niveau de la mer.

Est-ce que leur histoire est plus touchante que celles de la désertification au Burkina Faso ou en Côte d'Ivoire, de la production alimentaire au Burundi ou de la hausse du niveau des mers à l'Île Maurice?

Une étude publiée hier en Grande-Bretagne par la firme d'analyse du risque MAPLECROFT précise que 8 des 10 pays les plus à risques quant aux impacts des changements climatiques sont situés en Afrique et que **le** pays le plus à risque au **monde** est membre de l'APF, il s'agit des Îles Comores.

Il existe toutefois des exemples encourageants de coopération francophone. Dans le cadre d'un projet en Afrique francophone, Équiterre a collaboré à la mise sur pied d'un atelier avec le Réseau Action Climat France, ENDA et l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie, qui visait précisément à renforcer les capacités des acteurs du Sud dans le cadre des négociations internationales sur les changements climatiques.

Ce projet a d'ailleurs fait l'objet d'une conférence lors de la rencontre de Bali en décembre dernier.

La Francophonie, regroupant des membres parmi les plus pauvres des États membres des Nations Unies, peut-elle se faire en quelque sorte la conscience planétaire sur ces enjeux ?

Je participe aux négociations internationales sur les changements climatiques depuis 1994, j'étais à Berlin, à Kyoto et à Johannesburg et j'ai régulièrement entendu les représentants des pays francophones du Sud manifester **le** désir d'une meilleure préparation et collaboration entre les pays francophones.

L'idée de mettre sur pied une instance de concertation francophone dans le cadre des négociations internationales fait d'ailleurs son chemin, et devrait être soutenue par l'ensemble des membres de la Francophonie.

De plus, un fonds permanent devrait être mis sur pied afin de permettre une plus grande collaboration et une meilleure préparation aux négociations internationales.

La Francophonie a démontré **plus d'une fois** qu'elle pouvait jouer ce rôle pro-actif sur la scène internationale, comme pour le cas de la diversité culturelle à L'UNESCO.

En terminant, le Sommet de la francophonie arrive à grands pas, et il s'agit d'une occasion en or de faire entendre votre voix, **mais** surtout de présenter vos demandes et celles de la société civile. Ce n'est un secret pour personne, un bras de fer oppose présentement le gouvernement fédéral canadien et ceux du Québec et de la France.

En effet, ces derniers voudraient que soit inscrite à l'ordre du jour la question du climat, mais le gouvernement fédéral canadien ne veut rien entendre.

Votre déclaration, qui sera présentée dans le cadre du Sommet peut, et doit rappeler les récalcitrants à l'ordre.

Avant de vous laisser, j'aimerais vous rappeler les paroles de **Ken Saro-Wiwa, militant pour les droits de la personne et pour l'environnement au Nigéria, et** récipiendaire du "**Goldman Environmental Prize**".

« **L'environnement** est le premier des droits de la personne. **Sans** un environnement sain, l'homme ne peut se prévaloir d'autres droits, qu'ils soient politiques, sociaux ou économiques »

Mesdames et messieurs, merci !